

problem concerning the theory of complex and compound sentences. It considers asyndetic constructions built by grammatically equal predicative parts connected with the help of coordination. There has been proved the possibility to classify those structures as compound sentences. There has been offered an analysis of semantic-syntactical arrangement of those lingual units, as well as defined their semantic-syntactical types and subtypes. It has been found out that asyndetic compound sentences function in the area of copulative, comparative-contrastive, and conjoined relations. Constructions with copulative relations between predicative parts are most spread by their semantics, being represented by several types, namely those with the meaning of simultaneous or successive events in time, those of actions compatibility, and restricting and consequent ones. Rather rare are comparative-contrastive and conjoined asyndetic compound sentences. Asyndetic and conjunctive constructions often represent formal-syntactical variants of the same compound sentences. The number of those asyndetic compound sentences that don't have any analogues among conjunctive ones is very low.

Key words: an asyndetic compound sentence, coordination, copulative semantic-syntactical relations, comparative-contrastive relations, conjoined relations.

УДК 881.133.1'367.2

Oksana Martyniuk

L'ACTANCE DANS LES PHRASES IMPERSONNELLES (LE CAS DU FRANÇAIS)

Мартинюк Оксана. Актантність в безособових реченнях (на матеріалі французької мови). У статті досліджено функціональні особливості актантності в безособових реченнях. Актантність визначає певну кількість актантів у реченні-висловленні, їхні комбінаторні можливості, функціональні ролі та засоби реалізації у мовленні. Аналіз комбінаторних особливостей елементів речення є необхідним для розуміння структурної і семантичної організації висловлення, адже функціонування слів у мовленні відбувається не ізольовано, а залежно від їхніх семантико-граматичних позицій. Кількість актантів у реченні залежить від валентності дієслова, яка визначає їх форму та реалізується у поверхневій структурі факультативно чи обов'язково. Через своєрідну синтагматичну валентність дієслово-предикат потребує кореляції з певними синтаксичними умовами, наявності суб'єктно-об'єктних елементів / актантів для заповнення позицій підмета і комплементів дієслова (чи суб'єкта й об'єктів). Не всі дієслова мають однакову кількість актантів. Крім того, одне і те саме дієслово може мати їх різну кількість залежно від ситуації. Досліджено різні

типи безособових речень на матеріалі французької мови і виявлено способи вираження семантичного суб'єкта у таких конструкціях.

Ключові слова: актантність, безособова конструкція, семантичний суб'єкт, валентність, постдієслівний компонент, компоненти дієслова.

Formulation du problème de recherche et sa signification. Le thème de la «construction impersonnelle» est vaste. Il touche à plusieurs problèmes fondamentaux de linguistique générale: structure de la proposition; histoire de ses conceptions grammaticales; statut syntaxique du sujet; rapports entre la logique et la langue; contenu de la notion de «personne» en grammaire; mérites comparés des modèles de constituants immédiats et des modèles de dépendance etc. La proposition impersonnelle peut s'employer pour désigner une action qui n'a aucun sujet (*il fait froid, il fait sombre, le jour se lève*) ou pour exprimer des actions qui ne dépendent pas directement de la volonté du sujet (*j'ai froid, j'ai chaud, le vent fait tomber les feuilles, la neige a recouvert la route*).

Du point de vue syntaxique, une structure impersonnelle est regroupée autour d'un verbe d'habitude uniactanciel (*Il pleut, il neige, il grèle*) où le pronom impersonnel *il* remplit la fonction du sujet. Ce verbe peut devenir bi-actanciel s'il s'emploie métaphoriquement (*Il pleut des balles sur le champ de bataille. Il pleuvait d'injures sur le stade*). Le complément peut apparaître sous la forme d'un nominal (*Il faut revenir sur la décision prise hier soir*), d'un pronom (*Il le faut*) ou sous la forme d'une proposition à verbe fini (*Il faut que l'on revienne sur la décision prise hier soir*).

Analyse de la recherche et des publications récentes. En général, les grammaires de type «classique» s'accordent pour définir l'impersonnel sur la base de la présence du pronom impersonnel *il* en position préverbale.

Entre les différentes «générations» de linguistes et, suivant l'école (linguistes de souche «traditionnelle» et linguistes «modernes»), il y a un évident écart en ce qui concerne l'interprétation de *il* et l'assignation d'une fonction syntaxique à ce pronom. Sujet «véritable» (Le Bidois)¹, sujet «postiche» (Gaatone), «explétif» (Gueron), un simple «régisseur verbal» (Maillard) ou même sujet «nul» (Maillard), telles sont en grandes lignes les qualifications de *il* chez les divers auteurs considérés [12].

Quoi qu'il en soit, la grande majorité des grammairiens reconnaissent l'originalité suffisante du *il* impersonnel. Ils soulignent tous sa vacuité référentielle: c'est une «marque actancielle», mais c'est un actant «vide», c'est-à-dire qui ne peut être explicite par aucun substantif: «il est depourvu de contenu sémantique» [7, p. 140–141]. Les chercheurs s'accordent en général pour stipuler sur «l'absence de sujet référentiel».

Ainsi, le problème du pronom impersonnel est étudié par de nombreux linguistes [3; 6; 8; 11; 14], mais chacun l'interprète différemment. Certains pensent que ce composant n'a pas d'importance, car il est non-référentiel [13], ou traité comme un pronom qui renvoie à une identité généralisée [9], ou comme un verbe avec un morphème flexible [5]. Selon M. Grevisse, « *il* » fonctionne comme sujet évident (réel) par opposition à une entité logique [6]. N. Ruwet estime que le composant peut être référentiel dans certaines circonstances : le type de personnification indiquant la raison (par exemple « *pluie* » : *il pleut*) [11, p. 89].

Le but et les objectifs de l'article. Le présent article a pour but de présenter la structure impersonnelle dans une perspective actancielle. Pour réaliser les objectifs il faut définir la phrase impersonnelle en français, en tant que phrase asubjectale, mais aussi sujet nominal ou propositionnel postposé au verbe); relever les principales positions de différents auteurs concernant cet aspect; prendre en compte les typologies impersonnelles établies pour le français.

Le matériau principal et la justification des résultats des recherches. Les actants diffèrent par la nature, en fonction de leur nombre dans le noyau verbal. La question de la quantité des actants domine dans toute la structure de noyau verbal. Pas tous les verbes ont le même nombre des actants. En outre, le même verbe peut avoir un nombre différent des actants appropriés. Il y a les verbes avec un, deux, trois ou même quatre actants (comme valence). Les verbes sans actants expriment le processus qui se développe indépendamment: personne et rien n'y participe. C'est principalement le cas des phrases qui représentent des phénomènes naturels (par exemple: *il pleut, il neige* ; où *il* désigne aucune personne ou un objet, mais seulement le signe de la 3-ème personne). La grammaire traditionnelle considère *il* comme un sujet imaginaire (grammatical) parce que les phrases de ce type sont disyllabiques au niveau syntaxique et monosyllabiques (impersonnelles) – sur le plan sémantique, car ils n'ont pas d'actant – *agent*. Dans les constructions, les verbes impersonnels peuvent être deux-actanciels s'ils sont utilisés métaphoriquement: *Il pleuvait d'injures sur le stade* (Monde). Le composant postverbal dans des phrases telles que : *Il pleut des cordes. Il pleut de grosses gouttes. Il pleut une petite pluie fine*, ne doit pas être considéré comme un actant mais comme un circonstant (mode d'action).

La définition des caractéristiques fonctionnelles de l'actance dans les constructions de ce type est problématique quand il est difficile d'identifier

et d'interpréter le sujet, quand il n'ya pas de consensus sur le rôle du pronom impersonnel *il* et des composants postverbals dans les structures: *il est des hommes bavards, il pleut des balles*. La question est de savoir si les composants *des balles, des hommes bavards* sont les compléments du verbe ou les sujets sémantiques réels, ou même si ils fonctionnent comme des actants du verbe. N'importe quel mot ou groupe de mots qui peuvent être considérés comme des intégrités nominales dans le processus, peuvent servir de sujet.

Le composant postverbal dans la construction de type : *il est des gens* est également interprété de différentes manières. G. Lazard définit cet actant comme «actant H», qui est particulier et qui a sa place dans la structure. Malgré le fait que l'actant sélectionné dans la phrase : *Il arrive des voyageurs*, présente complément d'objet direct, il ne peut en être ainsi, car alors nous devons reconnaître que les verbes intransitifs peuvent avoir un objet direct [7]. La syntagme nominale, venant après le verbe est appelée «la séquence de l'impersonnelle» (la succession). Le terme «séquence» est proposé par F. Bruno, il est défini comme le sujet syntaxique, dépourvue de sens et le composant postverbal – comme un complément [1, c. 289–290].

A. Dauzat, un partisan de la théorie de double sujet dans les constructions impersonnelles, définit *il* comme sujet grammatical, et le composant postverbal comme sujet logique. À son avis, le sujet logique peut se manifester dans des fonctions différentes: 1) attribut : *il est ... une pierre*); 2) complément direct (*il ya ...*); 3) séquence comme une façon d'exprimer le sujet. Des structures de ce type sont utilisées pour mettre en évidence le sujet logique [2, p. 204–205].

M. Grevisse a proposé les critères-questions au composant postverbal: qu'est-ce qui, qui est-ce qui, si la syntagme répond à cette question, alors, elle est un véritable sujet (par exemple, il convient de partir - Qu'est-ce qui convient? [6, p. 17]. K. Muller [10] croit que dans la construction: *Il est venu trois personnes*, il y a la detopicalisation du sujet, car il est placé après le verbe. Le composant postverbal acquiert des caractéristiques du complément d'objet, ce qui est incompatible avec son statut discursif. Selon N. Ruwet, le composante post verbal dans les phrases impersonnelles avec des verbes indiquant les phénomènes météorologiques n'est pas un argument (actant) et agit comme un adverbe car ce complément ne peut pas être soumis à un test de la pronominalisation [11, p. 43–97], par exemple, la phrase: *Il neige de gros flocons*, ne se transforme pas en une telle construction: *Il en neige de gros flocons; de gros flocons qui neigent*.

Selon les recherches, il n'existe pas de définition claire de l'état des compléments du verbe dans les structures impersonnelles. En définissant les caractéristiques fonctionnelles du pronom «*il*» dans les phrases impersonnelles avec des verbes météorologiques, nous estimons qu'il fonctionne seulement comme un objet formel car il est prévu par la structure grammaticale, mais il ne porte aucune charge sémantique. Dans les phrases de tel type le premier actant du verbe est présenté comme phénomène naturel sur le plan sémantique: *Une pluie fine s'est mise à tomber [...]* (Philippe). L'opinion selon laquelle le pronom «*il*» dans des phrases: *il neige, il grêle*, a un référent [11, p. 45–50], peut être expliquée par le fait que, peut-être, il représente une puissance plus élevée, ce qui est la cause de certains phénomènes naturels.

D'autres chercheurs utilisent une terminologie [14, p. 168] qui précise que les grammaires traditionnelles opposent les constructions «statuairement» impersonnelles aux constructions «accidentellement» impersonnelles (*Il est arrivé un grand malheur*), ou Gaatone [4] qui parle des «impersonnels figés» (essentiellement impersonnels) et des «impersonnels non figés» (accidentellement impersonnels). A leur tour, les grammairiens de l'école générativiste et transformationnelle distinguent les structures impersonnelles de base des structures impersonnelles par transformation.

Des structures telles que *il est, il y a, il reste, il faut, il semble* peuvent avoir le sujet sémantique réel explicite qui est présenté par l'objet au niveau syntaxique: *Il n'est que resté Jasmin et moi* (Fournier).

Parfois un actant sémantique (le sujet) peut avoir une expression implicite lorsque sa nature est établie dans le contexte précédent ou de la situation en général: *Il est trop tôt pour dresser un bilan objectif ou complet* (FDM). Parfois les modèles avec le sujet implicite sont utilisés dans la langue administrative, mais comme ils sont difficiles à lire, ils devraient être évités dans la conversation courante: *Hier, il a été décidé de reporter la réunion* (Point).

Conclusions et perspectives pour des recherches futures. Les termes de la polémique sur les impersonnels peuvent être résumés en trois points :

1) Les phrases impersonnelles ont toujours un sujet, parce que tous les phrases sont formées de verbe et sujet (position des grammairiens de Port Royal et des générativistes);

2) Les phrases impersonnelles ont un sujet, qui a été éliminé, parce que non-référenciel ou indéterminé (c'est la position des logiciens) ;

3) les phrases impersonnelles n'ont pas de sujet.

L'analyse de la construction impersonnelle par le biais de l'actance réussit à mettre en évidence le fait que la construction impersonnelle est plus complexe du point de vue actanciel. Il s'agit d'identifier tous les participants impliqués dans l'action ou le processus exprimé par le verbe, qu'il s'agisse de «Patient, Expérimenteur, Cause, Bénéficiaire» ou autre.

Les verbes accidentellement impersonnels ne peuvent pas avoir, dans leur construction impersonnelle un Agent et ne peuvent pas réaliser une prédication d'action ou d'activité. Ce sont des verbes qui expriment un processus.

Nous croyons qu'une analyse sémantique complète permet d'interpréter l'actance dans les phrases de ce type pour définir ses propriétés fonctionnelles.

La valeur théorique des recherches est que les résultats et conclusions de l'étude est une contribution à la théorie de la valence. L'étude des caractéristiques fonctionnelles de l'actance et des moyens de mise en œuvre dans le discours permet de révéler d'importantes questions de grammaire fonctionnelle.

Fontaines et littérature

1. Brunot F. La pensée et la langue / F. Brunot. – Paris : Masson, 1965. – 908 p.
2. Dauzat A. Grammaire raisonnée de la langue française / A. Dauzat. – Lyon : Lagrange, 1947. – 481 p.
3. Gaatone D. La transformation impersonnelle en français / D. Gaatone // Le français moderne. – 1970. – Vol. 38. – № 4. – P. 389–411.
4. Gaatone D. Il y a impersonnel et personnel / D. Gaatone // L'impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires. – Céditell : Université de Grenoble-Stendal, 1991. – P. 133–136.
5. Gardes-Tamine J. Phrase, proposition, énoncé / Joëlle Gardes-Tamine // L'information grammaticale. – 2003. – № 98. – P. 23–27.
6. Grevisse M. Cours d'analyse grammaticale : [livre du maître] / M. Grevisse. – Bruxelles : De Boeck : Duculot, 1990. – 368 p.
7. Lazard G. L'actance / G. Lazard. – Paris : PUF, 1994. – 285 p.
8. Maillard M. L'impersonnel français de *il* à *ça* / J. Cocheyras, M. Maillard et al. (ed.) // Autour de l'impersonnel. – Grenoble : Ellug, 1985. – P. 63–118.
9. Moignet G. Sur la «transitivité indirecte» en français / Gérard Moignet // Travaux de Linguistique et de Littérature [morphologie et syntaxe / langues romanes / fonction syntaxique]. – 1974. – № 12 (1). – P. 281–299.
10. Muller Cl. Diathèses et voix en français / Claude Muller // Interaction entre sémantique et pragmatique : Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire. – Bucaresti : Editura ASE, 2005. – P. 73–95.
11. Ruwet N. Des expressions météorologiques / N. Ruwet // Le français moderne. – 1990. – № 58 1/2. – P. 43–97.
12. Scurtu G. Autour de l'impersonnel français / G. Scurtu (ed.) // Modèles actuels dans la description du français. – Craiova : Editura Universitaria, 2007. – P. 71–98.

13. Talmy L. Semantics and Syntax of Motion / L. Talmy // Syntax and Semantics. – New York : Academic Press, 1975. – № 4. – P. 181–238.
14. La construction impersonnelle / L. Melis, L. Tasmowski, P. Verluyten, D. Willems // Les constructions de la phrase française. – Ghent : Communication et Cognition, 1985. – P. 167–222.

Мартынюк Оксана. Актантность в безличных предложениях (на материале французского языка). В статье исследованы функциональные особенности актантности в безличных предложениях. Актантность определяет необходимое количество актантов в предложении-высказывании, их комбинаторные возможности, функциональные роли и средства реализации в речи. Анализ комбинаторных особенностей элементов предложения необходим для понимания структурной и семантической организации высказывания, ведь функционирование слов в речи происходит не изолированно, а в зависимости от их семантико-грамматических позиций. Количество актантов в предложении зависит от валентности глагола, которая определяет их форму и реализуется в поверхностной структуре факультативно или обязательно. Через своеобразную синтагматическую валентность глагол-предикат требует корреляции с определенными синтаксическими условиями, наличия субъектно-объектных элементов/актантов для заполнения позиций подлежащего и complements глагола (или субъекта и объектов). Не все глаголы имеют одинаковое количество актантов. Кроме того, один и тот же глагол может иметь их разное количество в зависимости от ситуации. Исследованы различные типы безличных предложений на материале французского языка и выявлено способы выражения семантического субъекта в таких конструкциях.

Ключевые слова: актантность, безличная конструкция, семантический субъект, валентность, постглагольный компонент, complements глагола.

Martyniuk Oksana. Actancy in Impersonal Sentences (Based on the French Language). This paper investigates the functional features of the actancy in impersonal sentences. The actancy specifies the number of actants in a sentence, expressing their combinatorial possibilities, functional roles and means of implementation in speech. Analysis of combinatorial features of elements of the sentence is necessary to understand the structural and semantic organization of expression, because the functioning of words in speech is not isolated, but depending on their semantic and grammatical items. Number of actants in a sentence depends on the valency of the verb that determines their shape and it is implemented in the surface structure in optional or mandatory form. Due to the specific syntagmatic valency, verb-predicate requires correlation with certain syntactic conditions, availability of subject-object elements / actants to fill positions of subject and verb complement (or subject and object). Not all the verbs have the same number of actants. In addition, the same verb can have a different number of them depending on the situation. Different types of impersonal sentences in French language were investigated, and the ways of expressing semantic subject in such structures were found.

Key words: actancy, impersonal structure, semantic subject, valency, postverbal component, complements of the verb.